



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Délégation du service public (DSP) de l'eau potable en milieux semi-urbain et rural au Togo



Contenu

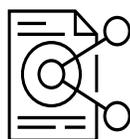
- 1** Contexte et objectifs
- 2 Définition de la délégation de service public
- 3 Périmètre d'application
- 4 Cadre institutionnel au Togo
- 5 Processus de mise en œuvre
- 6 Présentation générale de la structure de contrat retenu
- 7 Mesures d'atténuation des risques contractuels

Contexte et objectifs



Contexte

- Malgré les efforts du gouvernement dans le renforcement de la gouvernance dans le secteur de l'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (AEPA), force est de constater la problématique d'accès durable des populations à un service adéquat en eau potable en milieu semi urbain et rural due à :
 - **l'insuffisance des opérations d'entretien, de maintenance et d'exploitation** des systèmes de Mini AEP,
 - la **faiblesse de la gestion** confiée aux Associations des usager du service d'eau potable et de l'assainissement (AUSEPA)



Objectifs

- Face à ce constat et dans le but de rechercher des solutions d'amélioration du service d'AEP dans ces milieux, le MEHV a identifié la DSP comme l'un des leviers de la Stratégie d'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement pour l'atteinte des objectifs de l'ODD6 et de la feuille de route 2025.
- Il s'agit s'agit à terme, en milieux semi urbain et rural, d'assurer dans un **environnement juridique approprié**, un cadre de **gestion autonome, financièrement viable**, capable d'assurer un service performant de fourniture d'eau potable à cout abordable aux populations.

Contenu

- 1 Contexte et objectifs
- 2 **Définition de la délégation de service public**
- 3 Périmètre d'application
- 4 Cadre institutionnel au Togo
- 5 Processus de mise en œuvre
- 6 Présentation générale de la structure de contrat retenu
- 7 Mesures d'atténuation des risques contractuels

Définition de délégation de service public

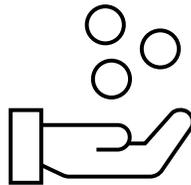
L'appréhension de la délégation de service public....



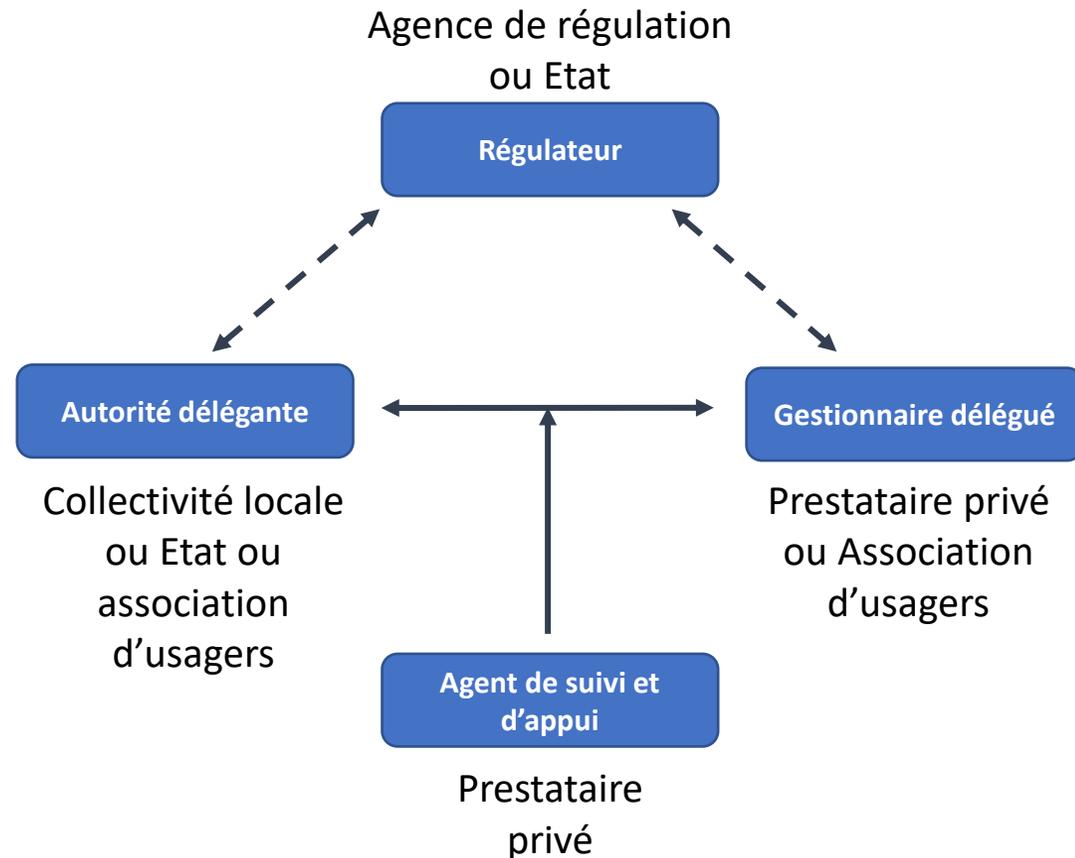
...fait intervenir quatre principaux acteurs



Un **contrat** par lequel un **acteur public** confie la **gestion d'un service public** relevant de sa **compétence** à un **déléataire**...



.....et la **rémunération** est substantiellement **liée au résultat de l'exploitation du service**.



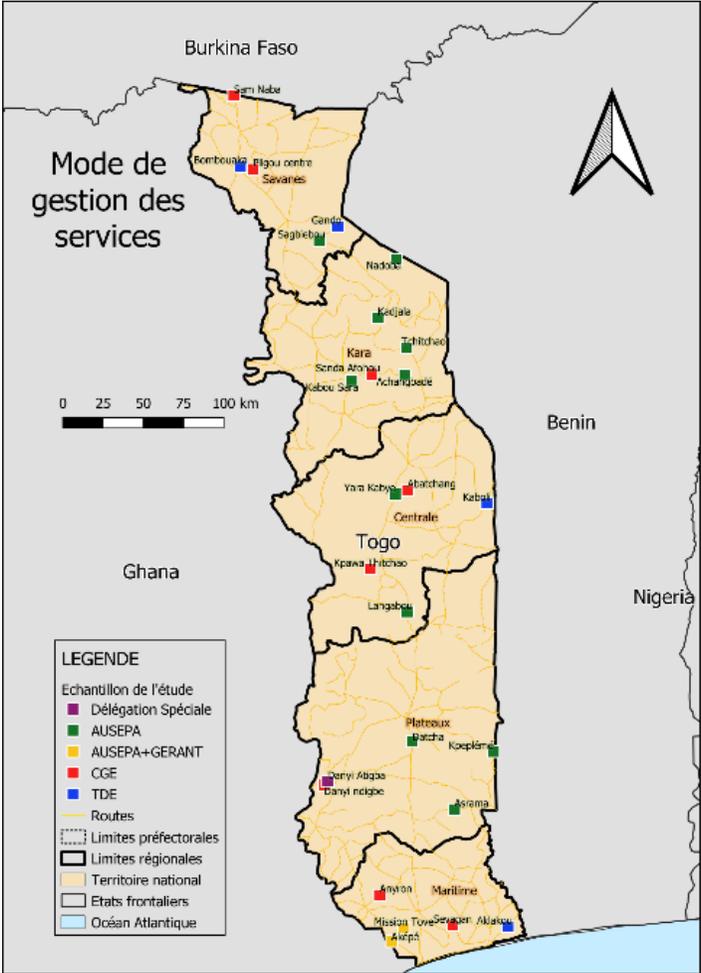
Contenu

- 1 Contexte et objectifs
- 2 Définition de la délégation de service public
- 3 Périmètre d'application**
- 4 Cadre institutionnel au Togo
- 5 Processus de mise en œuvre
- 6 Présentation générale de la structure de contrat retenu
- 7 Mesures d'atténuation des risques contractuels

Périmètre de la délégation de service public

Echelonnées sur toute l'étendue du territoire Togolais...

...les délégations de services publics pourraient ainsi couvrir les milieux urbains, semi-urbains et ruraux



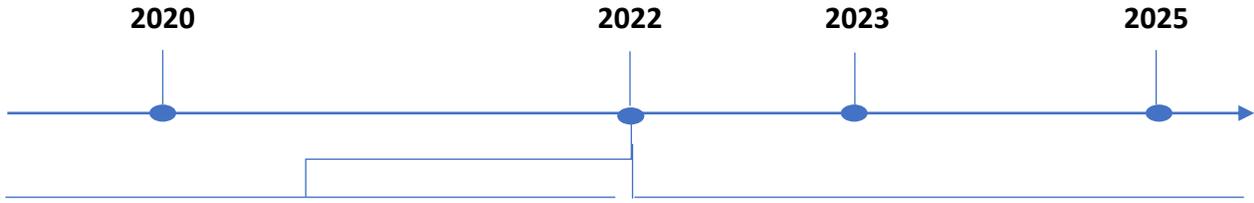
Milieu urbains: chefs-lieux de préfecture et de sous-préfecture



Milieu semi-urbains: localités de plus de 1500 habitant qui ne sont pas des chefs-lieux de préfectures ou des sous-préfectures



Milieu rural: localité de moins de 1500 habitants



210 AEP dont 35 gérés par la TdE sont construits sur toute l'étendue du territoire

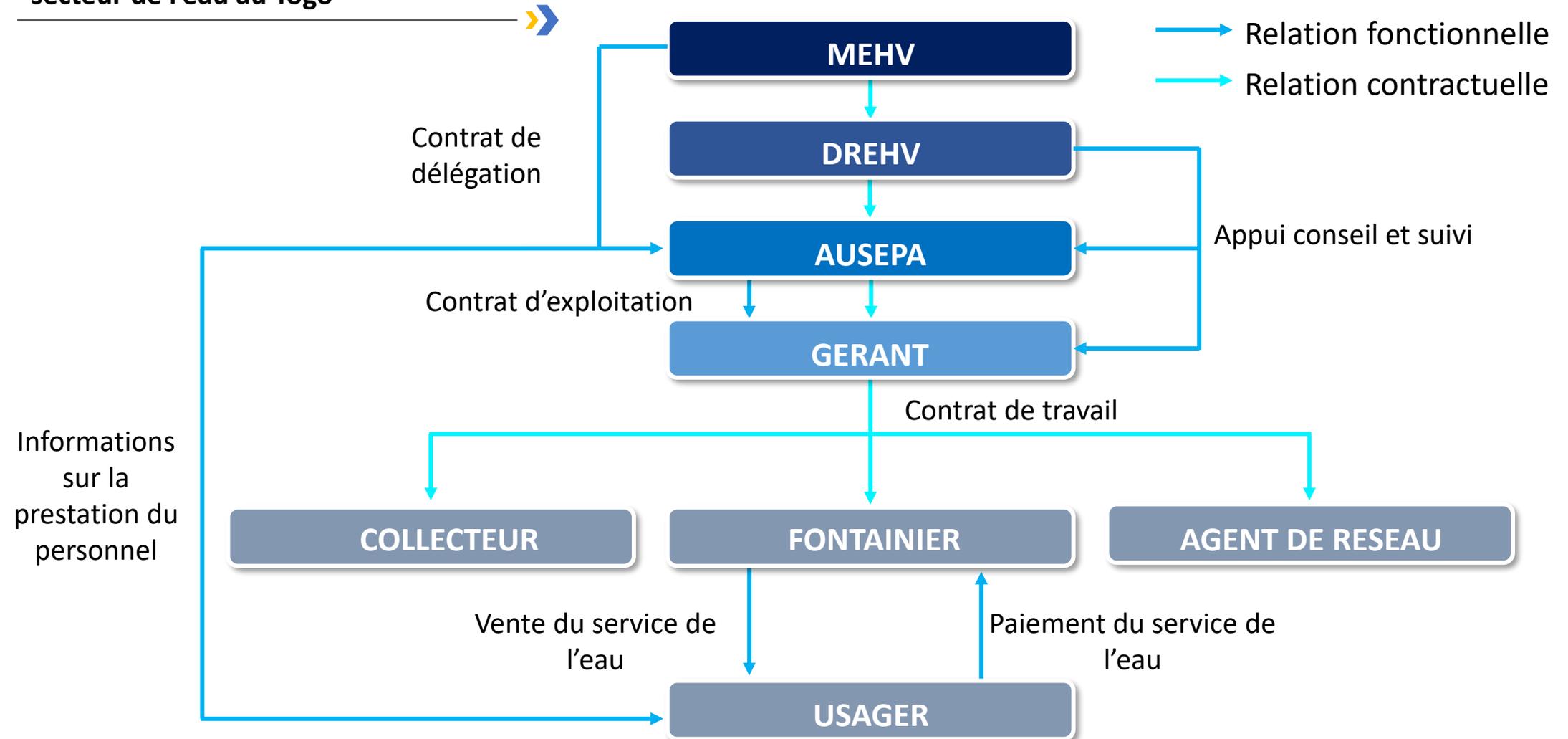
3 780 AEP à construire à l'horizon 2025 suivant la stratégie

Contenu

- 1 Contexte et objectifs
- 2 Définition de la délégation de service public
- 3 Périmètre d'application
- 4 **Cadre institutionnel au Togo**
- 5 Processus de mise en œuvre
- 6 Présentation générale de la structure de contrat retenu
- 7 Mesures d'atténuation des risques contractuels

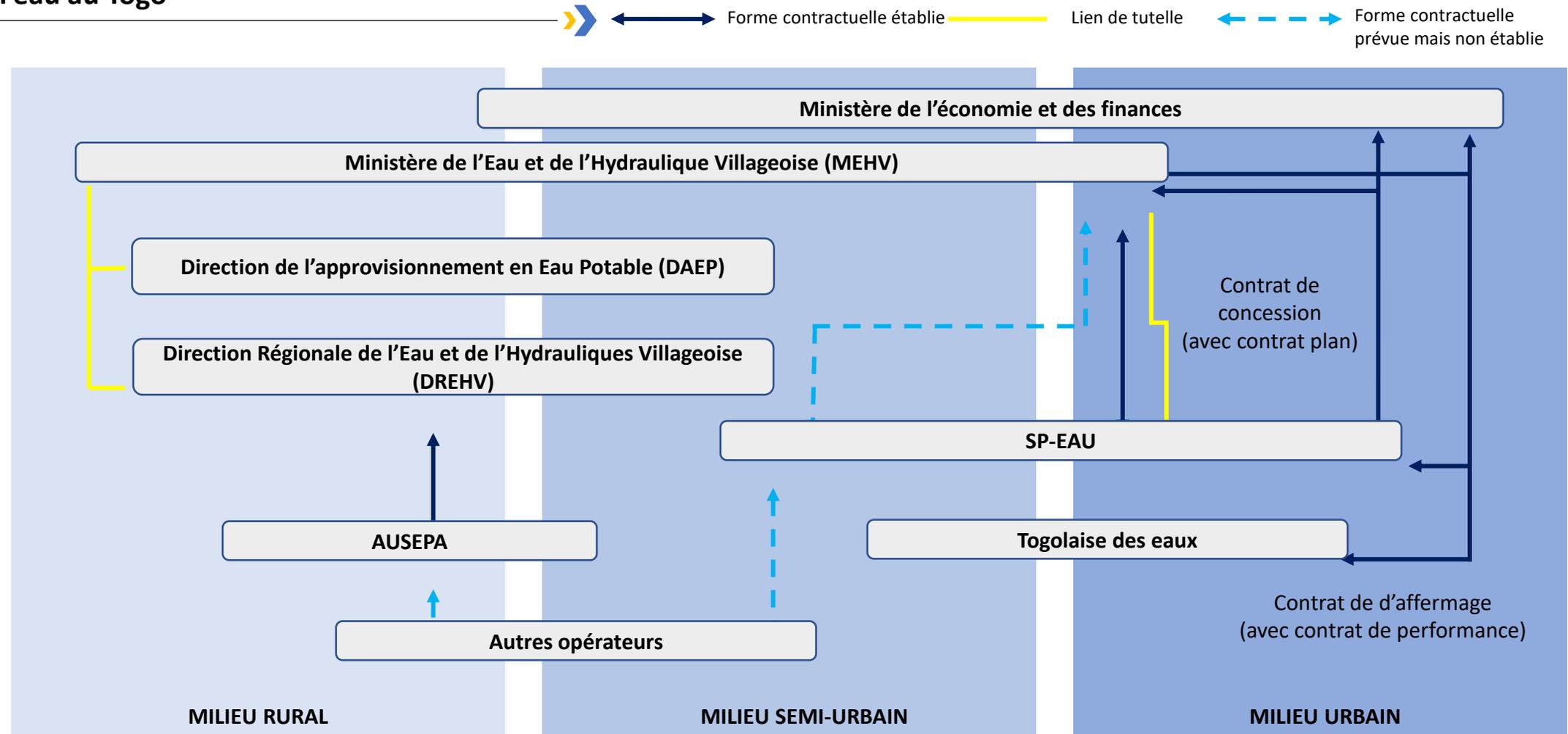
Aperçu général du cadre institutionnel de la DSP avant la réforme

Vue traditionnelle de la DSP dans le secteur de l'eau au Togo



Aperçu du cadre institutionnel actuel de gestion des mini AEP dans le secteur l'eau au Togo

Vue actuelle de la DSP dans le secteur de l'eau au Togo



Contenu

- 1 Contexte et objectifs
- 2 Définition de la délégation de service public
- 3 Périmètre d'application
- 4 Cadre institutionnel au Togo
- 5 Processus de mise en œuvre**
- 6 Présentation générale de la structure de contrat retenu
- 7 Mesures d'atténuation des risques contractuels

Processus de mise en œuvre

Étapes		Préalables ou Acquis - Description		Date de réalisation	
1	Diagnostic de l'existant Le MEHV avec l'appui des partenaires techniques a réalisé et fait réaliser de certaines études qui peuvent aider à la structuration des DSP	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Rapport de l'étude préparatoire sur le projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural et semi-urbain dans les régions Maritime et Savanes, sur financement de la JICA <input checked="" type="checkbox"/> Audit technique et de gestion des mini AEP au Togo (DAEP) sur fonds Propres <input checked="" type="checkbox"/> Études techniques d'APS, d'APD EIES DAO pour la réalisation de systèmes d'alimentation en eau potable des centres semi-urbains du Togo, sur financement de la BOAD <input checked="" type="checkbox"/> Évaluation de la gestion de la fourniture du service d'eau potable en milieu urbain et semi-urbain au Togo sur financement de la Banque Mondiale <input checked="" type="checkbox"/> Actualisation des études de faisabilité techniques de 5 centres des savanes et 41 centres semi urbains financement AFD, sur financement de l'AFD <input type="checkbox"/> Études permettant la contractualisation de l'exploitation des mini-AEP et des PMH avec des partenaires techniques sur le territoire de la République Togolaise sur financement de l'AFD 		2011 2016 2016 2017 2019 2022	
2	Benchmark	<input type="checkbox"/> A la suite des benchmarks réalisés dans la sous région, l'affermage est le mode gestion le plus utilisé		2022	
3	Définition de l'allotissement	<input type="checkbox"/> L'allotissement sera priorisé en tenant compte des critères relatifs à la continuité géographique, à la densité démographique, à la modélisation financière, et la rentabilité financière <input type="checkbox"/> Trois types d'allotissements sont envisagés : régional (5 lots), inter régional (5 lots) et unique (1 lot)		N/A N/A	
4	Choix du type de contrats	<input type="checkbox"/> Un contrat optimisé et complet, facilement adaptable et permettant une bonne compréhension par les deux parties des enjeux associés <input type="checkbox"/> Un contrat unique portant sur la phase travaux et sur la phase exploitation, attractif pour les opérateurs.		N/A N/A	
	<input checked="" type="checkbox"/> Acquis				

Contenu

- 1 Contexte et objectifs
- 2 Définition de la délégation de service public
- 3 Périmètre d'application
- 4 Cadre institutionnel au Togo
- 5 Processus de mise en œuvre
- 6 Présentation générale de la structure de contrat retenu**
- 7 Mesures d'atténuation des risques contractuels

Présentation générale de la structure du contrat retenu

Avantages du contrat retenu

Le parti-pris d'une optimisation contractuelle, en évitant les contrats trop longs et trop complexes.

Objectif du dispositif retenu :

- Avoir un cadre clair et précis
- Garantir la bonne compréhension par tous des engagements souscrits
- Garantir une bonne exécution par le concessionnaire
- Permettre un suivi efficace par le Concédant

Un bon contrat est un contrat compris par tous, où il est possible de trouver la réponse à un problème rencontré sans avoir besoin d'un expert juriste :

- Des stipulations simples et non équivoques
- Limiter les problèmes d'interprétation

Un contrat conforme à l'état du droit de la République Togolaise (loi du 29 décembre 2021).

Éléments du contrat

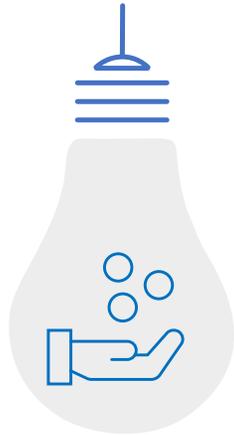
Contenu

1	Cluses générales	Objet, durée, périmètre
2	Construction et Infrastructures	Réalisation des travaux, calendrier
3	Exploitation du service	Production, distribution, entretien, usagers
4	Régime financier	Paiement travaux, tarifs, révision
5	Suivi et contrôle	Rapport de suivi, pénalités, caution
6	Fin du contrat	Résiliation, remise des biens, continuité
7	Annexes	Descriptif des ouvrages, PV, Plans

Contenu

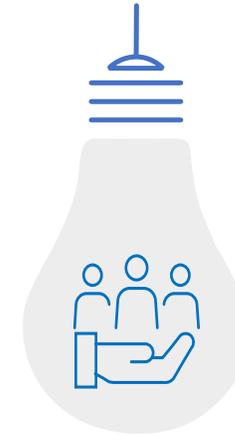
- 1 Contexte et objectifs
- 2 Définition de la délégation de service public
- 3 Périmètre d'application
- 4 Cadre institutionnel de la DSP au Togo
- 5 Processus de mise en œuvre
- 6 Présentation générale de la structure de contrat retenu
- 7 Mesures d'atténuation des risques contractuels**

Mesures d'atténuation des risques contractuels



IMPOSER UNE GARANTIE FINANCIÈRE

Levée en fin de contrat afin de prévenir le risque de désintérêt des opérateurs sur la phase d'exploitation du service présente le risque que la non-levée de la garantie soit anticipée par les entreprises et que ce risque soit provisionné dans les propositions financières des candidats, ce qui se matérialiserait par des montants des travaux surévalués par rapport aux prix du marché



RENFORCER L'EXERCICE DES MISSIONS DE L'AUTORITÉ

Renforcement de l'exercice des missions de contrôle de l'autorité contractante par la mise en place d'une assistance technique à tous les stades de la mise en œuvre : structuration, passation des contrats, supervision et livraison des travaux, exploitation et suivi du contrat

Merci de votre attention

THANK YOU FOR YOUR ATTENTION

